



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28/07/2022

N°54

Sobriété énergétique : lancement du groupe de travail « Numérique et télécommunications »

Dans le cadre du Plan « sobriété énergétique », la ministre de la Transition énergétique, **Agnès Pannier-Runacher**, et le ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, **Jean-Noël Barrot**, ont réuni ce jeudi 28 juillet les représentants du secteur numérique pour la première réunion du groupe de travail « Numérique et télécommunications ».

Le mois dernier, la Première ministre, **Elisabeth Borne**, et la ministre de la Transition énergétique, **Agnès Pannier-Runacher**, ont annoncé le lancement de groupes de travail thématiques sur la sobriété énergétique. Avec un objectif : réduire nos consommations d'énergie de 10% en deux ans pour, à court terme, garantir notre sécurité d'approvisionnement dans le contexte de guerre en Ukraine et, à plus long terme, sortir la France des énergies fossiles. Objectifs confirmés par le **Président de la République** dans son allocution du 14 juillet dernier.

Les engagements des acteurs du numérique et des télécommunications

Cette première réunion du groupe de travail « Numérique et télécommunications » a permis aux ministres de rappeler leur volonté d'une action ambitieuse. Etaient représentés : le Comité stratégique de filière « Infrastructures numériques », la Fédération Française des Télécoms et notamment les quatre principaux opérateurs de télécommunications, représentants de l'écosystème French Tech, France Digitale, Numeum et Start Industrie.

Collectivement, ces acteurs s'engagent, avec les instances représentatives du personnel, à mieux faire connaître et appliquer les obligations légales, en miroir de la demande d'exemplarité de la Première ministre auprès de l'administration, en matière **d'éclairage des lieux de commerce** (éteints à 1 heure du matin au plus tard ou 1 heure après la cessation de l'activité) et **des températures de consignes des bâtiments** (mettre en œuvre les moyens de baisser la température et ne pas dépasser 19°C maximum pour optimiser la consommation énergétique). La possibilité d'une organisation du travail permettant de limiter les consommations énergétiques, dont le télétravail, sera également explorée.

Les participants ont également fait part de leur volonté de partager et d'amplifier les bonnes pratiques, notamment sur les **évolutions technologiques les plus récentes qui permettent de réduire l'empreinte énergétique de certaines activités**.

A titre d'exemple, la consommation énergétique des lignes fixes a été divisée par trois avec le passage à la fibre. De plus, malgré un usage mobile toujours plus important, le passage à la 5G, dans les zones très denses, entraînera une amélioration de l'efficacité énergétique d'un facteur 10 par rapport à la 4G, et d'un facteur 50 par rapport à la 3G¹. Enfin, la mise en place de la facture électronique ou le développement de filières de reconditionnement et l'allongement de la durée de vie des terminaux sont autant de pratiques que les représentants, présents ce jour, ont mentionnées.

Au-delà, le secteur numérique est un outil au service de l'efficacité énergétique. Par exemple, dans le secteur du bâtiment, un simple programmeur de chaudière peut faire baisser de 10% la consommation d'énergie, les outils de gestions techniques de bâtiments de 30%.

Les outils numériques facilitent également la décarbonation de l'énergie, par exemple dans la gestion des énergies renouvelables intermittentes.

Le secteur réfléchit également à l'utilisation de capteurs déjà installés pour d'autres usages, afin qu'ils assurent le suivi et le contrôle de la consommation d'énergie dans des bâtiments. Cela pourra réduire instantanément les consommations de 10 à 15%.

En ce sens, les appels à projets de la French Tech, et notamment le programme Green20, soutiennent les innovations de rupture en faveur de la transition écologique et énergétique.

Une méthode de consultation pour identifier des mesures prioritaires spécifiques à chaque secteur

Tous les acteurs présents ont confirmé leur volonté de diminuer de 10% la consommation d'énergie d'ici deux ans. Pour y parvenir, les travaux se poursuivront en distinguant les acteurs disposant d'infrastructures techniques des acteurs de l'économie numérique, pour prendre en compte chacune de leurs spécificités.

- Les **acteurs disposant d'infrastructures techniques** (opérateurs de télécommunications et startups dans l'industrie) vont, par exemple, étudier la mise en place de mesures d'optimisation de la consommation énergétique des réseaux mobiles.
- Les **acteurs de l'économie numérique** (notamment le Next40 et les capitales French Tech) réfléchiront à établir leur bilan carbone, préciser leurs engagements net zéro et à engager une démarche de mesure d'impact. Ils travailleront également à identifier des initiatives d'architecture technique des sites Internet à usage commercial pour que leur conception soit la plus légère possible en données.

Les ministres poursuivront ces travaux avec le groupe « Numérique et télécommunications », aux côtés d'experts. **Un plan d'actions de mesures simples et opérationnelles sera partagé fin septembre.**

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, a déclaré : « *Pour faire de la sobriété énergétique une réalité, nous devons miser sur le numérique et les systèmes connectés. Ce sont autant d'outils pour mieux piloter notre consommation d'énergie. Nous devons nous appuyer collectivement sur l'expertise et la capacité d'innovation des acteurs du numérique, tout en les accompagnant dans l'accélération de leur propre feuille de route de décarbonation.* »

¹ Etude économique 2020, Fédération Française des Télécoms

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition Numérique et des Télécommunications, a déclaré : « *Je salue les engagements pris par les acteurs du numérique et des télécommunications en réponse à l'appel à la sobriété énergétique. La concertation initiée aujourd'hui est la première étape d'une ambition collective que nous voulons porter avec Bruno Le Maire. C'est grâce à la contribution de tous que nous répondrons à l'urgence climatique. Dès septembre, de nouvelles mesures seront présentées pour réduire la consommation d'énergie du secteur.* »

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher :
presse.mte@climat-energie.gouv.fr

Cabinet de Jean-Noël Barrot :
presse@numerique.gouv.fr